

souligner, à ceux qui s'opposent au projet de loi. Que personne ne se méprenne sur les mobiles de l'opposition. Nous avons deux points de vue sincères, qui semblent irréconciliables pour le moment. Cette situation n'est pas nouvelle au Parlement. Tôt ou tard, il nous faudra prendre une décision sur ce bill et nous mettre ensuite à l'œuvre.

C'est à dessein, monsieur l'Orateur, que je me suis abstenu de prendre part au débat car, comme président du comité de la défense, j'estime, si le projet de loi nous est déferé, que mon plus important devoir est d'aider à trancher les différends durant son examen article par article. Mon devoir sera de veiller, à cet égard, à ce que le bill sur l'unification, quand il reviendra à la Chambre, renferme toutes les garanties essentielles dans l'intérêt militaire aussi bien que national. Mon devoir est de m'assurer qu'il reflète au plus haut degré possible un équilibre des opinions et de l'expérience des membres du comité.

Il se trouve évidemment que je suis chaud partisan du gouvernement en ce qui concerne le principe du bill, et c'est tout ce que nous étudions présentement. Je l'ai déjà dit, c'est une question de jugement personnel. Pour les raisons que j'ai exposées, et dans l'intérêt des trois armes, en particulier, j'exhorte les députés à se retrousser les manches, comme on dit, afin que la question soit mise aux voix le plus tôt possible. Ou bien nous obtenons l'assentiment de la Chambre quant au principe du projet de loi, ou bien nous formons un nouveau gouvernement. Si le principe est approuvé, nous devons nous unir, et, faisant appel à toute notre intelligence, notre habileté et notre expérience—à notre bonne volonté surtout—faire ce que l'on attend de nous au comité, ne ménageant aucun effort pour que le projet de loi réponde aux besoins de la nation.

M. M. W. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord féliciter le préopinant pour l'esprit avec lequel il a prononcé son discours, même si je ne partage pas ses sentiments. J'espère que le ministre écoutait attentivement et qu'il imitera l'attitude du député. S'il le fait, je suis sûr que l'adoption du projet de loi ne se fera pas longtemps attendre.

En ce qui concerne le principe de base du projet de loi, sans réserve aucune, je fais miennes les observations du député de Vancouver-Est (M. Winch) dans l'excellent discours qu'il a prononcé hier. Je ne répéterai pas ses observations; je tenterai plutôt de donner quelques conseils au ministre, un

[M. Groos.]

homme que j'ai tenu en haute estime dans le passé. Je voyais d'un très bon œil les présumés buts qu'il poursuivait lorsqu'il a présenté à la Chambre et à la nation son projet de loi sur l'intégration.

Je me souviens de la première fois que j'ai vu le ministre, il y a déjà plusieurs années, bien avant mon arrivée à la Chambre. Je me rappelle qu'à l'époque, il venait d'être nommé, bien qu'encore très jeune, ministre associé de la Défense nationale. On voyait en lui le brillant espoir du parti libéral. On le portait aux nues surtout parce qu'il était le premier député de Toronto à être nommé ministre par les libéraux depuis des années. Notez bien, monsieur l'Orateur, qu'il ne manquait pas de députés compétents de cette région en particulier. Je me souviens d'un éminent sénateur qui fut député libéral pendant un certain nombre d'années. Presque tous les Ontariens se demandaient pourquoi il n'était pas nommé au cabinet. C'était sans doute parce qu'il était peu traitable. Lorsqu'il était ministre dans le cabinet provincial d'Ontario, il n'avait pas tardé à démissionner parce qu'on avait tenté de lui en imposer. Les libéraux fédéraux ne voulaient pas que la chose se répète. Ils ont fini par décider que la meilleure solution était de l'enterrer au Sénat. Cette décision ne s'est pas révélée vraiment judicieuse, car aujourd'hui c'est un des sénateurs les plus bruyants et les plus laborieux.

Je me souviens d'avoir souvent déjeuné avec le ministre actuel à l'époque où il était membre de l'opposition. Je me souviens de nombreuses discussions que nous avons eues alors. Je dois dire que ma première impression du ministre a duré un certain temps. Je me souviens du soir où, appelé à la dernière minute pour remplacer un orateur invité, il fit une très vive impression. Après tout, il était jeune, bien fait de sa personne, et il avait fière allure.

Je crois que cette impression a commencé à se ternir lorsque nous avons assisté à la conférence de l'OTAN. J'ai cru à l'époque que le ministre, alors membre de l'opposition, se servait de sa position pour des fins partisanses et qu'il ne jouait pas le franc jeu qu'on était en droit d'attendre de lui. Il est facile d'en comprendre la raison: le ministre était ambitieux. Son ambition est maintenant réalisée, en partie du moins, puisqu'il est devenu ministre de la Défense nationale. Je dois dire qu'au mo-